

Éditorial : Les cibles d'avril, juillet et décembre

Les membres ont confirmé qu'ils maintiendront le cap et se fixent pour objectif de réviser les projets d'ici avril, avant de planifier une réunion en juillet afin de parvenir à un accord sur les modalités. Cependant, les questions qui font débat sont la probabilité que cela se produise et s'il est possible de respecter ces délais. Une source a expliqué qu'à Davos, les ministres sont convenus d'un échéancier plutôt que de délais. « Si l'on veut vraiment conclure le Cycle cette année, les cibles d'avril, juillet et décembre [comme on les appelle maintenant] représentent l'échéancier que les membres doivent suivre, c.-à-d. les textes en avril, la conclusion des « modalités-plus » en juillet et la synthèse de tout l'ensemble en décembre », a déclaré le fonctionnaire.

Manifestement, si on rate le délai d'avril, on peut supposer qu'il sera peu probable que l'on tienne une conférence ministérielle en juillet, particulièrement parce qu'il est difficile de prévoir comment les principales délégations réagiront aux nouveaux textes. Les ministres ont fait clairement comprendre à Davos qu'ils ne se réuniront à Genève que si les membres sont près de conclure l'accord final, c.-à-d. si les textes sont suffisamment peaufinés pour qu'ils viennent « facilement » à bout des quelques questions politiques restantes. Cependant, pour y parvenir sans créer de la controverse, a-t-il déclaré, on ne peut compter que les présidents devinent où se situeront les zones d'atterrissage éventuelles. Cela doit émaner des délégués.

Et c'est à ce point que les choses se corsent.

Séance informelle du Comité des négociations commerciales

Le 2 février, le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a convoqué une réunion informelle du Comité des négociations commerciales qui tenait lieu de séance d'information pour l'ensemble des membres sur le résultat de la Conférence ministérielle de Davos et au cours de laquelle il a exposé sa perception de la façon de poursuivre le Cycle de Doha.

M. Lamy a dit avoir déclaré aux ministres qu'une nouvelle dynamique animait Genève, et que cela se traduisait par un changement de vitesse dans le processus de négociation, que ce soit au niveau des groupes de négociation ou des consultations bilatérales/plurilatérales.

Il a annoncé que le travail effectué pour élaborer un projet de libellé et des propositions de textes ainsi que pour éliminer les crochets avance.

Cependant, M. Lamy a également mis en garde contre la lenteur avec laquelle les négociations se déroulent depuis le début de l'année. Ce rythme, a-t-il dit aux ministres à Davos, est trop lent pour maintenir l'élan nécessaire pour déposer les projets de textes révisés vers Pâques. Il a prévenu que l'amélioration de l'atmosphère est bonne et importante, mais que nous ne progresserons pas uniquement parce que l'air est plus respirable.

Il a expliqué que les réunions bilatérales et plurilatérales entre les membres clés n'ont pas avancé assez vite pour alimenter le processus multilatéral, en faisant allusion aux pourparlers bilatéraux clés qui se déroulent entre les États-Unis et les pays en développement émergents, particulièrement sur la question des négociations sectorielles de l'AMNA.

Il faut que cela se passe maintenant, a-t-il déclaré; la musique d'ambiance est peut être bonne, mais nous devons avoir les deux pieds sur la piste de danse.

Le moment est venu de s'engager à faire de véritables compromis, a déclaré M. Lamy à l'ensemble des membres, ajoutant que les ministres à Davos ont répété avec insistance qu'ils sont prêts à s'engager personnellement dans le processus et les négociations au moment approprié et qu'ils s'attendent à ce que le processus de Genève leur apporte un nombre limité d'enjeux à résoudre.

M. Lamy a poursuivi en décrivant les dernières activités dans chaque secteur de négociation, expliquant que le travail sur les modèles de l'agriculture se poursuit en parallèle des consultations sur les questions des modalités et certains aspects techniques des modalités qu'il s'impose d'éclaircir.

Entre-temps, M. Lamy a prévenu que du côté de l'AMNA, le travail sur les négociations sectorielles n'a pas progressé autant qu'il l'a fait à l'égard des barrières non tarifaires (BNT). M. Lamy a déclaré à l'ensemble des membres qu'il fallait que cela change si nous souhaitons tous être arrivés au même point d'ici Pâques.

M. Lamy a déclaré en guise de conclusion que nous avons d'urgence besoin de tirer parti de la bonne atmosphère pour accélérer les négociations à tous les niveaux si nous souhaitons enregistrer des progrès considérables pour l'ensemble des négociations avant le congé d'été. Les contacts bilatéraux et plurilatéraux, dont il a déjà dit qu'ils sont à la traîne, doivent désormais s'attaquer au fond. C'est le message qui émanait de nos maîtres politiques, et il est confiant que le processus de Genève peut y répondre, non seulement par le style, mais ce qui est plus important encore, sur le fond.

Comme on s'y attendait après la conférence de Davos, aucun changement ou examen n'a été apporté au programme de départ établi en décembre dernier, et au lieu de cela, l'accélération, les textes, la convergence sont désormais la règle du jeu.

Réactions des membres

Après l'allocution de M. Lamy, plusieurs membres ont pris la parole pour réitérer leur soutien pour que le Cycle parvienne à sa conclusion cette année. Entre-temps, certains autres ont lancé des mises en garde à l'égard de certains aspects des négociations dans lesquels les progrès brillent toujours par leur absence.

L'Australie et le Brésil ont tous deux souligné la place centrale qu'occupe l'agriculture pour déterminer le niveau d'ambition du Cycle. Le Brésil a appelé ceux qui demandent sans cesse davantage d'accès aux marchés dans l'AMNA à comprendre que cela signifiera automatiquement qu'il faudra qu'ils concèdent en échange un accès aux marchés supplémentaire en agriculture. Pour l'Australie, il s'impose de passer de la platitude au fond. Bien que les membres semblent avoir abordé le processus des concessions en Agriculture et dans l'AMNA, l'Australie a déclaré que ce n'a pas été le cas dans le secteur des Services.

Maurice appelle les membres à s'attaquer rapidement aux principales lacunes, afin de se conformer à la dimension du développement, p. ex., l'ensemble coton, produits tropicaux et érosion des préférences, et a lancé une mise en garde contre une augmentation de l'ambition qui pourrait perturber l'équilibre de l'ensemble actuel et réduire à néant les réalisations qu'ont déjà engrangées les plus petits membres de l'OMC.

Prenant la parole au nom du G-10, la Suisse a déclaré avec insistance que les membres du G-10 ont parcouru plus de chemin que tout autre membre, et qu'il est temps que les autres fassent de même. La Chine pour sa part a insisté que tous les acteurs devraient s'éloigner de leur zone de confort afin de respecter les délais d'avril, juillet et décembre, tandis que les États-Unis ont exprimé des sentiments mitigés au sujet de cet objectif. L'ambassadeur Punke a déclaré qu'il s'inquiétait que le créneau de la conjoncture favorable de 2011 ne se referme rapidement, mais il demeure en même temps prudemment optimiste en raison de la dynamique positive actuelle, qui est favorable pour l'activité menée afin de parvenir à des compromis. Les textes sur les projets de modalités de 2008, a-t-il dit, comportent certains éléments constructifs, mais également une foule de lacune, particulièrement en Agriculture et dans l'AMNA. En outre, le secteur des Services manque d'ambition, a prétendu le représentant au Commerce adjoint des États-Unis.

Prochains événements

- Groupe de négociation sur l'AMNA, 7-11 février 2011
- Réunion du groupe des négociations sur l'agriculture, 7-18 février 2011
- Réunion des hauts fonctionnaires, semaines du 14 février 2011
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, novembre 2011; juin, septembre et
- Textes révisés sur le projet de modalités, mars 2011
- Sommet du G-20 sur l'agriculture, 22-23 juin 2011, Paris (
- Éventuelle mini-conférence ministérielle sur le PDD (modalités), juillet 2011 (À confirmer)
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), du 15 au 17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Chicken Farmers
of Canada
Les Producteurs de
poulet du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Canada